

Qu'est-ce que « l'usage littéraire du langage » ? La parole à l'état naissant chez Valéry et chez Merleau-Ponty

Masanori TSUKAMOTO

C'est en examinant l'usage le plus complexe du langage que Merleau-Ponty, dans son cours au Collège de France en 1953, propose d'analyser la propriété la plus élémentaire de la parole. La conception de l'expression que le philosophe avait déjà développée en 1951 dans *La Prose du monde*, et qu'il tente d'approfondir en 1953 en examinant les textes de Valéry et de Stendhal, présente à bien des égards des points communs avec les réflexions sur le langage que Valéry élabore dans les *Cahiers*. Valéry a écrit ces derniers de 1894 à 1945, pendant un demi-siècle ; il les a partiellement publiés au cours de sa carrière, mais ils n'ont été rendus publics dans leur totalité, sous forme de fac-similé, qu'en 1957-1961. Merleau-Ponty, alors dans les dernières années de sa vie, n'eut sans doute pas le temps de les parcourir. Dans les *Recherches sur l'usage littéraire du langage* en tout cas, il se réfère essentiellement aux textes publiés de Valéry où l'idée que ce dernier se fait du langage ne se manifeste que de manière incomplète. Si le philosophe avait lu les *Cahiers*, il aurait vu que ce qu'il entend par l'expression est développé par Valéry de manière extrêmement variée, notamment en termes d'émission et de réception. Sans cette idée clef, les réflexions valéryennes sur le langage restent obscures, ce qui explique, nous semble-t-il, la grande difficulté des *Recherches sur l'usage littéraire du langage*.

En lisant cependant les *Recherches sur l'usage littéraire du langage*¹, notes préparatoires pour le cours de 1953 au Collège de

¹ Maurice Merleau-Ponty, *Recherches sur l'usage littéraire du langage. Cours au Collège de*

France, on voit que Merleau-Ponty arrive à percer dans la notion valéryenne d'implexe l'idée du langage que Valéry élabore dans le cadre du système émission-réception. La parole, la parole intérieure surtout, met le sujet, selon Valéry, à la croisée de l'activité et de la passivité, de l'identité du même et de l'ouverture à l'autre, du singulier et de l'universel, tendant en fin de compte à détrôner le sujet maîtrisant tout ce qui se passe dans les activités mentales. La remarque de Merleau-Ponty est d'autant plus intéressante que la notion d'implexe, telle qu'elle est présentée dans *L'Idée fixe* en 1932, n'implique pas ce renversement d'optique à l'égard du sujet dominant. Valéry y propose l'implexe comme un concept nouveau de virtualité, capable de remplacer le concept d'inconscient. Une lecture rapide de *L'Idée fixe* montre que Valéry tente de garder, avec la notion d'implexe, la suprématie de la conscience par rapport à ce qui se fait en dehors des activités conscientes. Merleau-Ponty toutefois a bien observé que l'implexe n'est pas une simple virtualité, considérée comme un réservoir des pouvoirs de l'homme, mais le choix volontaire de se livrer à ce qui est hors du contrôle de la conscience, une attitude qui consiste consciemment à accepter la passivité, ce qui apporte un renversement d'optique à l'égard du sujet cartésien.

Dans cette perspective, je propose ici de lire les *Recherches sur l'usage littéraire du langage* dans le prolongement de *La Prose du monde*, comme un texte visant à éclairer « la science et l'expérience de l'expression », et de les comparer avec les réflexions de Valéry sur l'état naissant de la parole en termes d'émission et de réception. Valéry y démontre l'importance des discours de l'autre, de l'état du corps et des relations complexes de la passivité et de l'activité dans la phase initiale de la parole. Tout comme Merleau-Ponty examine

France. Notes, 1953, texte établi par Benedetta Zaccarello et Emmanuel de Saint-Aubert, Métispresses, 2013.

Nous inscrivons directement dans le texte les références aux œuvres citées en employant les sigles (voir la liste à la page 155).

l'« hallucination verbale » (*PM-a*, 28) et les « aliénations » (*PM-a*, 27) mentales dans *La Prose du monde*, Valéry étudie attentivement les délires de la parole et y trouve des propriétés fondamentales du langage, qu'il cristallise dans ses œuvres écrites sous forme de dialogues et dans ses poèmes chantant la naissance même de la parole. Mais ce sont surtout les fragments des *Cahiers* sur le système d'émission et de réception qui nous aideront à mieux comprendre ce que Merleau-Ponty tente d'éclairer dans les notes de 1953.

Pour bien saisir ce que Merleau-Ponty entend par l'usage littéraire du langage, il faut d'abord préciser que Valéry et Merleau-Ponty partagent une même conception du moi, d'une part doté d'un corps propre et d'autre part traversé par le discours de l'autre. Avoir son propre corps et se livrer au discours de l'autre – ces deux gestes ne sont pas symétriques. Mais Valéry et Merleau-Ponty ont bien vu que, pour ne pas tomber dans un état maladif en écoutant à l'intérieur du moi le discours de l'autre, il faut absolument que le moi soit le moi incarné, pourvu d'un corps bien à lui. La passivité essentielle au moi, qui donne la clef de l'usage littéraire du langage, présuppose une conception binaire du moi pourvu d'un corps et perméable au discours de l'autre. Ce sera le premier point de notre discussion. Je proposerai ensuite d'examiner parallèlement la conception valéryenne de l'usage littéraire du langage telle qu'elle apparaît dans ses réflexions sur le système d'émission et de réception, et la conception merleau-pontyenne de cet usage du langage, formulée en termes de « langage parlé » et de « langage parlant ». Pour conclure, je reviendrai sur les remarques de Merleau-Ponty sur l'implexe, en les comparant avec l'idée qu'il se fait de l'expression².

² Nous avons déjà examiné le système émission-réception chez Valéry dans l'article suivant : « Uchi naru Taiwa – Valéry kara Beckett he [Le dialogue intérieur : de Valéry à Beckett] », *Revue de langue et littérature françaises*, n° 42, 2011, p. 155-169. Dans le présent article, nous nous permettons de reprendre partiellement cette analyse pour réfléchir cette fois sur les points communs entre Valéry et Merleau-Ponty.

1. Le moi doté d'un corps et traversé par le discours de l'autre

L'observation sur les délires de la parole constitue chez Valéry l'occasion d'examiner la question de savoir comment la parole devient possible. La source de la parole se manifeste dans les maladies comme une forme déviée des propriétés essentielles du langage. Ce qui est remarquable, c'est que Valéry utilise la situation délirante comme sujet de poèmes traitant de la naissance même de la parole, comme on le voit dans « La Pythie ». Le langage le plus lucidement constitué communique ainsi avec le langage déviant des aliénations, qui paraît sa forme la plus élémentaire, parce que, pour Valéry, toute pensée est une émission, et à ce niveau, il n'y a aucune différence entre la parole normale et la parole anormale. La différence se produit non pas au niveau de l'émission mais au niveau de la réception de l'auditeur, qui contrôle la parole intérieure. Commençons cet examen par l'idée d'émission qui est développée tout au long des *Cahiers*.

Le travail fondamental de l'esprit consiste avant tout, selon Valéry, à émettre quelque chose : « Penser consiste d'abord à émettre des solutions à une *situation* donnée – solutions qui consistent en images devant finalement permettre d'annuler d'un coup la situation, pour passer à une autre » (C, IV, 497 ; C, 2, 37 [1911]). La pensée ne s'arrête jamais ; l'esprit ne cesse de produire.

Le cerveau poursuit à travers sa carrière d'interruptions, de sommeils, absences, incidents et ses applications une tâche propre / particulière / et constante dont l'effet n'est pas de *connaître* mais bien d'*émettre* et cette émission n'a d'autre loi qu'elle-même... Il doit s'agir pour le cerveau de se délivrer à chaque instant de ce qui gêne sa vie locale – Ce dont il se débarrasse et qu'il jette dans un *autre monde* est image, idée, pensées. (C, XI, 297 [1925])

Cette émission d'images, d'idées ou de pensées, ne reste pas sans écho dans les activités mentales ; elle agit immédiatement sur ce qui la reçoit, un moi qui y est corrélatif : « La réaction ou le recul de

cette émission est un Moi » (*Ibid*). Aussi l'émetteur produit-il simultanément son récepteur, constituant par là un circuit à l'intérieur du même : « ... Ce que tu dis, ô Moi, – cela se dit comme de soi-même entre soi et soi – dans un *circuit* qui reçoit ce qu'il émet comme la bouche percevant son propre goût, le goût de sa salive » (C, XII, 565 ; C2, 234 [1927]). D'où la définition du moi comme « Bouchoreille » (C, XXIV, 107 [1940-41]), moi en tant que circuit qui ne cesse de produire le mouvement de la scission et de l'intégration par l'intermédiaire de la parole : « /.../ il faut bien pour qu'il y ait parole *quelqu'un qui parle* et *quelqu'un qui entend*³ » (C, XXIV, 106 [1940-41]). En d'autres termes, la présence d'un récepteur est indispensable à la constitution du moi, à l'émission de la parole contrôlée : « La pensée consciente demande une sorte d'*auditeur* – et si on le supprime, la pensée disparaît avec lui » (C, IV, 175 [1907-09]).

Le moi suppose ainsi, selon Valéry, la présence d'un autre par rapport à celui qui émet des images ou des pensées. Le moi assume à la fois le rôle d'émetteur et celui de récepteur. Pour le moi auditeur, l'émission est reçue comme quelque chose qui lui est plus ou moins étranger. Et pour le moi émetteur, la présence d'un « *autre* fictif » est une condition essentielle : « Entre *parler* (ou penser) et *autre* (interlocuteur) il y a une relation réciproque – Penser, c'est communiquer à un autre qui est soi – Parler à quelqu'un, c'est parler à soi en tant qu'autre » (C, IX, 651 [1923]). D'où cette remarque faisant valoir la nécessité de l'autre à l'intérieur du même : « Le

³ « /.../ le *Langage* /.../ est (entre autres choses) l'*action* qui réagit sur l'agent, car il ne *peut* la produire sur quelque chose — (qui est *quelqu'un*) sans la produire sur soi — et par là, créer soi. Je ne puis parler que je ne m'entende ; je ne puis t'entendre que je ne me parle ce que tu parles. Tandis que je puis frapper quelque chose sans me frapper moi-même » (C, XXVIII, 114). Cf. Nicole Celeyrette-Pietri, *Valéry et le moi : des Cahiers à l'œuvre*, Klincksieck, 1979, p. 299 : « Le vrai jeu de Narcisse, jeu du Moi avec l'Autre, s'exerce dans tous ses registres sous le surnom de *Bouchoreille* (XXIV, 107) quand la parole engendre l'auditeur et l'écoute, la voix. La forme voix/ouïe, *parle/écoute* est la face charnelle de la scission que le langage opère dans l'Un. »

langage intérieur crée un Autre dans le Même » (C, XXIII, 321 [1940]).

Valéry souligne que la présence de l'autre n'est pas seulement dans l'alternance ininterrompue de l'émission et de la réception à l'intérieur du même, mais aussi à l'origine même de la constitution du moi : « Nous recevons notre *Moi* connaissable et reconnaissable *de la bouche d'autrui*. Autrui est source, et demeure si substantiel dans une vie psychique qu'il exige dans toute pensée la *forme dialoguée* » (C, XXVII, 393 [1/467] [1943]). Le moi ne se forme que par l'intermédiaire du discours de l'autre. « /.../ le *Moi* n'existe et ne devient net que *Par le langage /.../*. Ainsi – *Je suis* – se produit en tant que *chose apprise* – JE est un résultat d'acquisition. *J'ai acquis JE*. Je me viens du dehors et *Mon-Moi* du *Non-Moi*. – / Il y a un relais, un circuit qui se forme par autrui – Sans autrui, pas de *Moi complémentaire* » (C, XXV, 452 [1941-42]). Valéry constate ainsi que le langage de l'autre est constitutif du moi, du moins à l'état éveillé.

Le langage est ayant des *autres* – indistincts. Ainsi *ma* pensée, dès qu'elle prend voix, parle une langue étrangère – Mais y a-t-il plus *Moi* ?? Trouverai-je – (ou plutôt, au *neutre et à l'impersonnel* –) Est-il trouvable un *quid pure meum* ?... (C, XXVII, 373 [1943]).

Il est à noter que Merleau-Ponty examine le même paradoxe dans *La Prose du monde* et les *Recherches sur l'usage littéraire du langage*. Il note : « Je suis presque autrui, justement en tant que je veux être moi » (RULL, 107). Le paradoxe produit par la « relation moi-autrui (langage) » (RULL, 107) est au centre de la recherche menée dans son cours de 1953. Pourquoi le langage qui n'est que la propriété des autres devient-il à un moment donné la propriété personnelle d'un individu ? Comment est-il possible de passer de la parole donnée par les autres à une parole on ne peut plus personnelle ? Merleau-Ponty constate d'abord que le discours de l'autre entre facilement dans le discours intérieur de soi, s'y insère, et

que l'on a l'impression de parler soi-même au sein même du discours de l'autre.

/.../ quand je parle à autrui et l'écoute, ce que j'entends vient s'insérer dans les intervalles de ce que je dis, ma parole est recoupée latéralement par celle d'autrui, je m'entends en lui et il parle en moi, c'est ici la même chose *to speak to* et *to be spoken to*. Tel est le fait irréductible */.../* que l'expression littéraire nous rendrait présent si nous étions tentés de l'oublier. (*PM-a*, 197)

La raison de cette identification aisément réalisée au cours des échanges de paroles, Merleau-Ponty la trouve dans l'épaisseur opaque du moi, doté avant tout d'un corps.

Je parle et je crois que mon cœur parle, je parle et je crois que quelqu'un parle en moi ou même que quelqu'un savait ce que j'allais dire avant que je le dise, – tous ces phénomènes souvent associés doivent avoir un centre commun. */.../* C'est que le parler et le comprendre sont les moments d'un seul système moi-autrui, et que le porteur de ce système n'est pas un « je » pur (qui ne verrait en lui qu'un de ses objets de pensée et se placerait *devant*), c'est le « je » doué d'un corps, et continuellement dépassé par ce corps, qui quelquefois lui dérobe ses pensées pour se les attribuer ou pour les imputer à un autre. Par mon langage et par mon corps, je suis accommodé à autrui. (*PM-a*, 27)

Ce qui m'appartient le mieux est fait du discours de l'autre – c'est ce paradoxe qui donne la clef à la fois de la conception merleau-pontyenne de l'expression et de l'analyse valéryenne de l'esprit. Le paradoxe donne également la clef de la description que Valéry et Merleau-Ponty donnent de différentes manifestations des maladies mentales. Le philosophe remarque que « certains malades croient qu'on parle dans leur tête ou dans leur corps, ou bien qu'un autre leur parle quand c'est eux-mêmes qui articulent ou du moins ébauchent les mots » (*PM-a*, 26). Mais cette situation est en réalité partagée par tous les hommes : « S'il arrive que le malade croie qu'on lui parle, tandis que c'est lui qui parle en effet, le principe de

cette aliénation se trouve dans la situation de tout homme : comme sujet incarné, je suis exposé à autrui, comme d'ailleurs autrui à moi-même, et je m'*identifie* à lui qui parle devant moi » (*PM-a*, 28).

L'altération du discours intérieur où l'on ne se reconnaît plus se produit assez facilement. Et la littérature du XX^e siècle exploite souvent cette dégradation du discours intérieur. Citons brièvement le monologue de *L'innommable* de Beckett, publié justement en 1953. L'innommable, héros-narrateur du roman, souffre de la voix des autres qui grondent en lui, qui paraît venir de soi-même.

Elle [=cette voix qui parle] sort de moi, elle me remplit, elle clame contre mes murs, elle n'est pas la mienne, je ne peux pas l'arrêter, je ne peux pas l'empêcher, de me déchirer, de me secouer, de m'assiéger. Elle n'est pas la mienne, je n'en ai pas, je n'ai pas de voix et je dois parler, c'est tout ce que je sais, c'est autour de cela qu'il faut tourner, c'est à propos de cela qu'il faut parler, avec cette voix qui n'est pas la mienne, mais qui ne peut être que la mienne, puisqu'il n'y a que moi⁴ /.../.

L'usage littéraire du langage explore le domaine des délires verbaux. Mais l'essentiel n'est pas dans la description de la situation malade ; il réside dans le fait de dévier systématiquement l'usage ordinaire du langage, de telle manière que le lecteur y trouve les règles du jeu, qui consistent, dans le cas de *L'innommable*, à se placer dans ce lieu de la naissance de la parole où l'auditeur ne sait pas encore contrôler pleinement la parole des autres. Merleau-Ponty décrit très bien ce processus où le lecteur s'approprie un style nouveau qui écarte systématiquement la parole du langage ordinaire ; il s'agit pour le lecteur non de saisir le contenu du message, mais de s'assimiler au geste de l'énonciateur : « Le sens d'un livre est premièrement donné, non tant par les idées, que par une variation systématique et insolite des modes du langage et du récit, ou des formes littéraires existantes. Cet accent, cette modulation particulière

⁴ Beckett, *L'innommable*, Minuit, 1953, p. 34.

de la parole, si l'expression est réussie, est assimilée peu à peu par le lecteur et lui rend accessible une pensée à laquelle il était quelquefois indifférent ou même rebelle d'abord » (*P-II*, 44).

Notons que Valéry examine l'altération de la parole intérieure dans le cadre de ses réflexions sur le rêve. Selon le poète, l'esprit change suivant les états, ce qu'il appelle « phases ». Valéry tente de déterminer différentes phases de l'esprit selon « la situation relative producteur-récepteur » (*C*, IV, 175 [1907-09]). Ce que Merleau-Ponty conçoit afin d'éclairer le « centre commun » (*PM-a*, 27) entre l'hallucination verbale, le discours intérieur du sujet normal et l'usage littéraire du langage, Valéry le considère comme la relation entre émission et réception, qui connaît de nombreuses variations selon les phases.

2. La parole à l'état naissant chez Valéry et chez Merleau-Ponty

Essayons maintenant de définir la parole à l'état naissant telle que Valéry la conçoit dans le cadre de ses réflexions sur le rêve.

Valéry observe que dans l'état de veille, un va-et-vient s'établit régulièrement entre l'émetteur et le récepteur, même s'il y a des fluctuations de niveaux dans l'échange entre les deux termes. Ces fluctuations se produisent notamment par la dégradation du fonctionnement de l'auditeur : « /.../ ma parole intérieure – ne s'organise que pour l'Auditeur Z. Si l'auditeur faiblit, elle se tait, ou devient désorganisée, hasard – etc. Si l'auditeur réagit sur elle, l'*attend*, elle devient instrument et sa règle – intelligence » (*C*, IV, 175 [1907-09]). C'est donc l'« auditeur » qui contrôle le déroulement du discours intérieur. Dans la constitution du moi, dont la base est construite par le discours de l'autre, le moi comme récepteur joue un rôle crucial, faisant valoir la passivité essentielle des activités mentales.

Dans cet état, le langage est doté, selon Valéry, de la force de désigner quelque chose, parce que le récepteur, doué d'un corps, peut

faire correspondre l'émission de la parole à la présence des choses, dont la stabilité est assurée par le corps. Le va-et-vient entre le récepteur et l'émetteur à travers la présence du corps est ainsi indispensable au déroulement du discours. La dissociation des rapports réciproques entre l'émetteur et le récepteur peut entraîner, selon Valéry, une défaillance du fonctionnement mental, proche de la folie.

Le langage repose sur le fait que ce que JE puis me dire un AUTRE le peut – Tout ce que *je me* dis, tout ce qui me vient parlé à l'esprit est *comme d'un autre*. Cette *altérité* devient souvent pathologique. Le moi ne se reconnaît plus dans cette voix du moi – Ou bien lui donne un interlocuteur fictif – pris à témoin ou pour adversaire (C, XVIII, 45 [1934-1935]).

La conscience éveillée est normalement capable de retrouver les liens qui lient l'émission à la réception ; elle peut transformer ce « langage étranger » (C, XXV, 452 [1942]) qui se parle en moi pour y mêler ses propres intentions. C'est que le moi à l'état éveillé réside dans le décalage entre la parole qui vient d'ailleurs et l'auditeur qui contrôle ce qui vient à l'esprit. Le moi se nourrit du va-et-vient entre la réception et l'émission, processus stabilisé, selon Valéry, par le corps qui fonctionne comme système de référence dans la connaissance. Le moi, traversé par la parole des autres, est doté d'un corps propre qui lui permet de s'ancrer en lui-même et de ne pas trop s'écarter dans le sens de la parole des autres. Le moi raisonne ainsi en fonction de son corps et de sa perception du monde. Étant d'ordre psychique, la parole émise ne couvre que très rarement l'être entier du récepteur. S'il n'y a que le discours de l'autre sans aucun lien avec ce que « je » vois ou ce que « je » ressens, si le langage se développe sans que l'auditeur puisse y introduire ses relations avec son corps et son monde, la pensée consciente n'est plus possible et se sent désorientée comme dans le monologue de l'innommable : « La *Pensée organisée ne l'est qu'au moyen d'un langage*, – consiste dans un échange perpétuel entre – chose – idée de chose – et acte-signé »

(C, XXIII, 321 [1940]). Le moi éveillé sait réduire au domaine psychique le dialogue intérieur entre l'« Autre dans le Même » et le Même relié à son corps. C'est lorsque la conscience éveillée projette la « langue étrangère » de l'intérieur sur le domaine extérieur, et se comporte comme guidée par un « interlocuteur fictif », qu'elle tombe dans un état pathologique. La propriété de la conscience éveillée consiste de ce point de vue dans la faculté de localiser l'émission dans le domaine psychique, nettement distingué du domaine corporel, et d'assurer un va-et-vient équilibré entre l'émission et la perception.

Tout autre, affirme Valéry, est le fonctionnement du système émission-réception dans le rêve. Dans la production onirique, « l'auditeur existe mais immobilisé » (C, IV, 175 [1907-09]). Le contrôle de l'émission psychique exercé par le récepteur disparaît pendant le sommeil, parce que le corps est liquéfié et ne fonctionne plus comme système de référence, fondement de la connaissance stable ; le récepteur pétrifié ne peut réagir d'une manière active vis-à-vis de ce qui est émis et porter sur lui un jugement quelconque. Il faut noter que l'émission dans le rêve prend le plus souvent la forme d'images visuelles, accompagnées d'une voix expliquant pourquoi le sujet se trouve dans telle ou telle situation. C'est donc l'altération du mécanisme de la réception qui permet cette production onirique. L'« auditeur immobilisé » du rêve ne peut plus se reconnaître dans ses propres formations : « Le rêveur ne reconnaît pas que ce qu'il rêve est son œuvre./ Ceci est capital – *Ne pas se reconnaître !* » (C, XVII, 733 [2/163] [1934-35]). La situation délirante qui consiste à parler sans se reconnaître s'installe alors dans l'esprit : « Il arrive que je *se* parle, sans se reconnaître, c'est *délire*. Rêve, etc » (C, XXVIII, 114-115 [1943-44]). Le lien qui associe l'émission à la réception est rompu dans les activités oniriques. Le langage onirique se caractérise ainsi par l'impuissance du récepteur à contrôler l'émission, qui se fait dans le rêve d'une manière aveugle.

L'état naissant qui constitue l'objet essentiel de la poésie de Valéry, le moment de la formation du moi au réveil, celui d'un premier vers venant d'on ne sait où, celui, finalement, de la

découverte d'un univers nouveau, c'est l'état où « je se parle, sans se re-connaître », tout en constatant que mon corps à moi ne se transforme pas d'un moment à l'autre. La « situation relative producteur-récepteur » change d'une phase à une autre, et c'est dans ce passage où des activités presque incompatibles deviennent possibles que Valéry tente de situer la poésie, c'est-à-dire l'usage littéraire du langage. Lorsque le corps, restant éveillé, entre dans un état analogue au rêve où l'auditeur et le récepteur ne se distinguent pas nettement, le paradoxe du langage se présente, et le langage qui n'est que la propriété des autres devient la propriété personnelle de l'individu. Merleau-Ponty dira qu'il s'agit du passage du « langage parlé » au « langage parlant », comme nous le verrons tout de suite.

Ce bref examen des réflexions valéryennes sur la « situation relative producteur-récepteur » nous donne ainsi un angle d'attaque pour aborder la conception merleau-pontyenne de l'expression. L'usage littéraire du langage, c'est un moment de délire réalisé dans un corps éveillé. La conscience, tout en restant lucide et claire, peut se reconnaître, dans le cadre d'une lecture ou d'un spectacle, dans le discours de l'autre. C'est un lieu où peut se produire un renversement du sujet et de l'objet, de l'activité et de la passivité. C'est maintenant la parole qui vient de l'autre qui domine, mais cette domination n'est possible qu'avec le concours du corps éveillé du récepteur. Chaque lecteur tente ainsi de se dépasser, à travers le texte écrit ou les images déroulées devant lui, en repoussant les limites de soi pour se livrer à un monde créé par le discours de l'autre. Citons ici un passage célèbre de *Qu'est-ce que la littérature ?* de Sartre.

/.../ l'objet littéraire est une étrange toupie, qui n'existe qu'en mouvement. Pour la faire surgir, il faut un acte concret qui s'appelle la lecture, et elle ne dure qu'autant que cette lecture peut durer⁵.

⁵ Sartre, *Qu'est-ce que la littérature ?* [1948], Gallimard, coll. « Folio », 2008, p. 48.

Merleau-Ponty cependant décrit cet objet qui n'apparaît qu'en mouvement en des termes plus précis. Mettant en question ce qui se passe dans la lecture de la *Chartreuse de Parme*, il affirme : « Le moment de l'expression est celui où le rapport se renverse, où le livre prend possession du lecteur. Le langage parlé, c'est celui que le lecteur apportait avec lui, c'est la masse des rapports de signes établis à significations disponibles, sans laquelle, en effet, il n'aurait pas pu commencer de lire, qui constitue la langue et l'ensemble des écrits de cette langue /.../. Mais le langage parlant, c'est l'interpellation que le livre adresse au lecteur non prévenu, c'est cette opération par laquelle un certain arrangement des signes et des significations déjà disponibles en vient à altérer, puis à transfigurer chacun d'eux et finalement à sécréter une signification neuve, à établir dans l'esprit du lecteur, comme un instrument désormais disponible, le langage de Stendhal » (*PM-a*, 20).

Le moment de l'expression est, selon Merleau-Ponty, ce moment où le lecteur assume le langage de l'autre comme son propre langage, tout en prenant conscience de son étrangeté par rapport à lui parce qu'il a son propre corps qui n'est pas celui de Stendhal. Qu'est-ce que l'usage littéraire du langage, sinon ce passage du langage constitué, figé et systématisé au langage constituant, tendant à décentrer le langage constitué et à déformer celui-ci de manière que le lecteur soit capable d'émettre ce qu'il reçoit ? Citons encore Merleau-Ponty : « "Dans cet éclair du moins, j'ai été toi." Je crée Stendhal, je suis Stendhal en le lisant, mais c'est parce que d'abord il a su m'installer chez lui » (*PM-a*, 20-21). Le livre est ainsi un appel au lecteur à se dépasser ; l'usage littéraire du langage est une invitation faite au lecteur à défigurer son langage constitué, figé, pétrifié, pour commencer à parler ce qu'il ne savait pas. Le langage de l'autre devient avec le concours du corps du lecteur le langage parlant, qui permet au lecteur de se frayer un nouveau chemin avec la voix de l'autre, de se reconnaître dans la fraîcheur d'un monde à la fois familier et étranger.

3. L'implexe et l'expression

Il est étonnant que Merleau-Ponty, sans suivre le chemin ainsi tracé par Valéry sur le système émission-réception, arrive à saisir le cœur de ce que Valéry entend par la poésie, conçue surtout comme une altération consciente de la relation entre émission et réception. La perspicacité de la lecture du philosophe se manifeste notamment dans une série de notes sur l'implexe, qui s'ouvre par un paragraphe intitulé « L'expressivité » (F° 67, *RULL*, 129-137). Le philosophe voit clairement que la notion d'implexe est propre à détrôner le sujet maîtrisant tout ce qui se passe dans la conscience. Notons que la notion d'implexe telle que Valéry tente de la définir dans *L'Idée fixe*, publié en 1932, vise avant tout à repousser la notion d'inconscient de Freud. L'implexe désigne tout ce que l'homme peut faire d'une manière virtuelle sur le plan psychique et physique. Valéry examine surtout les capacités virtuelles qui se manifestent pleinement dans le langage, la mémoire et l'exercice physique. Ce qui n'est pas actuel peut survenir à tout moment avec un à-propos qui ne peut pas être expliqué par la seule faculté de la conscience. La qualité prééminente de l'implexe consiste justement dans le choix ajusté des capacités virtuelles, qu'un hasard peut rendre actuelles à tout moment : « Implexe, c'est au fond ce qui est impliqué dans la notion d'homme ou de moi et qui n'est pas *actuel*. C'est le *potentiel de la sensibilité générale et de la spéciale* – dont l'*actuel* est toujours un fait du *hasard*. Et ce potentiel est conscient » (C, XXIII, 398 [1/1081]). En lisant ces remarques, on se rend compte que l'implexe ne contient pas l'altérité radicale de l'inconscient freudien par rapport à la conscience. C'est une notion visant essentiellement à exploiter un domaine qu'on peut rendre conscient et actuel, sans aucun obstacle dans le processus de sa manifestation. À la place d'une fêlure entre l'inconscient et la conscience, produisant dans la vie psychique une dynamique que la conscience ne pourra jamais maîtriser, l'implexe pose plutôt la continuité leibnizienne de la petite perception, passant d'une obscurité insondable à une clarté pénétrante. Comme l'indique Jacques Derrida, « l'inconscient, ce que Freud nomme ainsi, n'est

pas une conscience virtuelle ; son altérité n'est pas homogène à l'altérité logée en l'implexe⁶ ».

C'est ce point de vue que Merleau-Ponty renverse en examinant l'implexe dans le cadre de l'usage littéraire du langage. Cet usage consiste dans la défiguration systématique de l'usage ordinaire du langage, qui ne vise qu'à faire passer un message explicite. Dans l'usage littéraire du langage, tel que Merleau-Ponty le conçoit dans les notes de 1953, le message ne se trouve pas dans le contenu de ce que l'on dit, mais dans la distance consciemment prise par rapport à l'usage ordinaire du langage. Ce n'est pas le vouloir dire du sujet dominant, mais c'est l'écart pris de manière systématique, qui constitue l'essentiel de l'usage littéraire du langage. Il s'agit d'une attitude qui n'est jamais explicitée par la parole, mais seulement sentie silencieusement dans la pratique, et à laquelle le récepteur procède en répétant l'émission des signes devant lui. Merleau-Ponty nomme « opération d'un implexe » cette attitude qui consiste à faire systématiquement un écart par rapport à l'usage ordinaire du langage. Il appelle également cette pratique silencieuse du récepteur « expressivité » ou « contagion de style ».

Après théorie de l'implexe : une œuvre de langage n'est pas analysable en une pensée ou plusieurs parce qu'elle est la trace de l'opération d'un implexe, *i. e.* que l'infusion du sens ne s'y fait pas à partir de la pensée, mais par l'écart uniforme dont sont affectés tous les éléments qui y sont entrés, par la contagion de style qui les a tous envahis et rendus expressifs les uns des autres. (*RULL*, 136)

Dans l'usage littéraire du langage, il s'agit de « faire passer l'homme à l'expression, faire qu'il se dépasse en elle, et arrache "à la nature purement transitive des phénomènes intérieurs, un peu d'action renouvelable et d'existence indépendante"⁷ » (*RULL*, 119).

⁶ J. Derrida, « Qual quelle, les sources de Valéry », *Marges de la philosophie*, Minuit, 1972, p. 361.

⁷ La citation de Valéry : « Note et digression », *Œ*, I, 1205.

Et Merleau-Ponty ajoute « Il y a ici un problème posé que Valéry ne cessera de se poser (l'implexe) ». Le récepteur dans le moi, en reprenant le discours de l'autre, peut tenter de se dépasser en assimilant le style de l'énonciation de l'autre. L'opération d'un implexe permet ainsi de prendre un écart systématique par rapport à son langage ordinaire. L'expression, ce moment où on prononce le discours de l'autre comme sa propre parole, en y apportant l'accent venu de son corps, contribue à produire des variations toujours plus riches. Le moi doué d'un corps peut ainsi pratiquer l'usage littéraire du langage, qui ne consiste pas à vouloir dire, mais à se livrer à la réception des paroles venues d'ailleurs et à assumer celles-ci comme sa propre parole en y apportant une déformation systématique. Merleau-Ponty y reconnaît un point de rencontre de différents termes apparemment contradictoires.

C'est le langage qui fait que nous sommes capables d'être et le même et tout autre, poète et raisonneur, « réel » et irréel, vivant et sans histoire, singulier et universel, voué à l'objet et toujours distinct de lui, corps et esprit, réveil. (*RULL*, 142)

Merleau-Ponty a bien montré dans les notes de 1953 que l'opération de l'être parlant n'est pas fondée sur la « possession intellectuelle du langage propre » (*RULL*, 131), mais sur une intention qui reste muette, attitude typique du récepteur écoutant la parole intérieure. Répétons-le, l'usage littéraire du langage ne consiste pas dans l'acte d'une pure désignation, mais dans la vigilance de l'auditeur qui attend une parole venue d'ailleurs : « ./../ un rapport d'échange s'établit entre l'intention muette et ce que nous disons, l'appareil du langage est guidé par un sens que nous n'avons pas intellectuellement, la "voix qui est" appelle la "voix qui vient" ./../ et "qui doit venir", sans que nous sachions exactement pourquoi » (*RULL*, 131).

L'implexe intervient ici sous forme d'à-propos. Nous sommes capables de recevoir ce que nous devons émettre sans que nous le sachions intellectuellement. L'implexe, en ce sens, détrône le sujet

maîtrisant les activités mentales. Écoutons encore ce que Merleau-Ponty observe à ce propos : « Qu'est-ce qui en nous soutient cet « à-propos » et qui n'est ni idée ni volonté ? Valéry l'appelle l'implexe (*L'Idée fixe*). L'implexe ≠ autre penseur en nous qui saurait ce que nous ignorons. Autre agent. C'est ce qui en nous est capable de répondre à des sollicitations /.../ d'une manière dont nous ne nous serions pas crus capables. » (*RULL*, 131).

L'usage littéraire du langage est ainsi une réponse à des sollicitations qui n'ont pas été dites, mais qui ont été clairement montrées dans la contagion du style. En ce sens, l'engagement par le message direct n'est pas possible. Si Merleau-Ponty parle d'« Engagement par dégageant » (*RULL*, 146), c'est qu'il trouve la possibilité de l'engagement dans la pratique taciturne de l'opération d'un implexe. Barthes dirait la responsabilité des formes. Mais confirmons pour terminer le fait que Merleau-Ponty reconnaît dans le texte de Valéry l'attitude muette, propre à faire incuber ce qui n'est pas encore venu, que la conscience seule est incapable de concevoir, et pourtant qui s'adapte exactement aux sollicitations formulées en silence.

.../ l'implexe est l'opération d'un sens qui n'est pas encore thématique, libéré, posé pour soi et qui cependant sélectionne toutes les sollicitations, répond aux hasards à raison de ce qu'ils disent d'implicite, comprend toutes les allusions /.../ – agit comme s'il savait ce qu'il ne saura pourtant qu'en conséquence de toutes ces opérations, comme les yeux dans la vision. C'est donc non l'actuel et non la puissance aristotélicienne, c'est l'imminence, c'est donc non l'idée et non la chose mais l'« idée envenimée », c'est l'horizon /.../, c'est la capacité de donner ce qu'on n'a pas et qu'on trouve à propos de... bref de « comprendre » et d'être à... (*RULL*, 133)

L'expression se révèle ainsi l'attente d'un auditeur vigilant à ce qui est imminent, d'un auditeur aux aguets, attendant l'émission qui répondra à propos à des sollicitations implicites : « Est expressif ce qui a été préparé par cette incubation, cette imprégnation » (*RULL*, 133). Insistons pour terminer sur l'importance de l'imminence chez

Valéry, qui imprègne tous ses textes. Nous dirons même que le vouloir-dire côtoie étroitement chez lui l'être aux aguets, qui surveille attentivement tout ce qui n'est pas encore, mais qui peut surgir à tout moment, étant imminent.